



IBPT

## INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Pour la majorité des plus petites entreprises, les prix des télécommunications belges sur le marché non résidentiel se situent dans la moyenne en comparaison avec les pays voisins

**Bruxelles, le 22 juillet 2015 – L'IBPT publie pour la seconde fois une étude comparative des prix des produits de télécommunications sur le marché non résidentiel en Belgique par rapport aux prix pratiqués dans nos pays voisins (Allemagne, France, Royaume-Uni et Pays-Bas). Les prix des produits de télécommunications sur le marché non résidentiel belge peuvent être qualifiés, pour la plupart des 8 types d'entreprises définis dans l'étude, d'avantageux à moyens. En ce qui concerne les types d'entreprises faisant un usage intensif des communications mobiles ou mettant l'accent sur les appels internationaux au départ d'une ligne fixe, la Belgique occupe une position moins favorable dans le classement des cinq pays étudiés.**

#### *Le marché non résidentiel des télécommunications en chiffres*

Avec un chiffre d'affaires de 2,36 milliards d'euros en 2014, le marché non résidentiel<sup>1</sup> représente 39% du total des revenus de détail générés par les communications électroniques fixes et mobiles (6,07 milliards d'euros).

Les revenus générés par les services fixes représentaient 62% du chiffre d'affaires non résidentiel. Alors que le nombre de canaux vocaux fixes non résidentiels est retombé à 1 491 331 en 2014, soit une baisse de 4,8 % sur une base annuelle, la demande de large bande pour l'accès à l'Internet et à des services de données a augmenté. Fin 2014, des services de connectivité non résidentiels ont été fournis à 771 000 sites clients belges au moins.

Au cours de cette même année, l'on recensait en Belgique 2 519 658 cartes SIM de détail non résidentielles actives, ce qui correspond à 19,8% du nombre total de cartes SIM mobiles actives, M2M non compris. Le chiffre d'affaires généré par les services mobiles non résidentiels des trois opérateurs de réseau mobile et du Full MVNO Telenet a connu une baisse de 6% en 2014 pour un total de 780 millions d'euros. En 2013, ce chiffre d'affaires a encore baissé de 12%. 73,2 % des cartes SIM mobiles non résidentielles sont utilisées pour les données mobiles, ce qui génère un chiffre d'affaires de détail en ce qui concerne les données de 195 millions d'euros (+1%). La croissance du chiffre d'affaires en ce qui concerne les données n'est toutefois pas suffisante pour compenser la baisse du chiffre d'affaires généré par la voix et les SMS de sorte que le chiffre d'affaires de détail pour les services mobiles non résidentiels diminue globalement de 6% pour un total de 780 millions d'euros.

<sup>1</sup> Sur la base de données de 9 opérateurs : Belgacom, Base Company, BT Limited, Colt Telecom, Mobistar SA, Telenet NV, Verizon Belgium Luxembourg, Brutélé, Tecteo.

### *Prix moyens pour la majorité des plus petites entreprises*

Pour le compte de l'IBPT, le consultant Teligen a réalisé pour la seconde fois une étude visant à comparer les prix des produits de télécommunications sur le marché non résidentiel aux prix en vigueur dans nos pays voisins (Allemagne, France, Royaume-Uni et Pays-Bas). Le rapport distingue 8 types d'utilisateurs non résidentiels représentant différents niveaux de consommation de produits de télécommunications, dans le cadre d'une offre conjointe ou stand-alone.

Ceux-ci peuvent être divisés en deux groupes: d'une part, les entreprises individuelles (entreprises individuelles locales, professionnels travaillant à domicile et deux types de professionnels mobiles) et d'autre part, les PME comptant entre 5 et 50 utilisateurs des télécommunications (commerces de détail, commerces de gros, entreprises de production locales et entreprises locales de prestations de services).

Par comparaison avec les pays voisins, les prix des télécommunications belges sur le marché non résidentiel se situent globalement dans la moyenne pour la plupart des entreprises individuelles (entreprises individuelles locales, professionnels travaillant à domicile et professionnels mobiles ayant une consommation de voix et de données relativement limitée). Pour le plus petit type d'entreprise PME (commerce de détail), les prix des télécommunications belges sont les moins chers.

L'Allemagne fait partie des pays les plus chers pour la plupart de ces profils d'entreprise. Les Pays-Bas sont également souvent plus chers mais uniquement en ce qui concerne les entreprises individuelles, tandis que la France et le Royaume-Uni s'avèrent moins chers.

### *La Belgique occupe une position moins favorable en ce qui concerne les entreprises qui passent des appels mobiles et des appels internationaux au départ d'une ligne fixe de manière intensive*

Les professionnels mobiles, tels que les représentants commerciaux, faisant un usage très intensif des services de communications mobiles paient relativement plus cher que dans la plupart des pays voisins. Cela s'explique d'une part par les coûts de téléphonie mobile plus élevés en Belgique pour ce type de profil d'utilisateur et d'autre part également par les prix hautement compétitifs des communications mobiles dans plusieurs pays voisins, comme la France et le Royaume-Uni.

La Belgique occupe également une position défavorable pour les types d'entreprises mettant fortement l'accent sur la téléphonie fixe internationale. C'est notamment le cas des commerces de gros et des entreprises locales de prestations de services.

Pour de plus amples informations (à l'attention des journalistes), prière de contacter :

Dirk Appelmans  
Porte-parole  
Tél. : 02 226 87 67

Plus d'infos : [www.ibpt.be](http://www.ibpt.be)  
IBPT  
Ellipse Building - Bâtiment C - Boulevard du Roi Albert II 35  
1030 Bruxelles  
Tél. 02 226 88 88  
Fax 02 226 88 77  
[info@ibpt.be](mailto:info@ibpt.be)